

Accessibilité & handicap

L'accessibilité de ses services à toutes et tous est primordiale pour l'association, dont une des valeurs fondamentales est la diversité.

Little Big Women est engagée de longue date dans une politique en faveur de l'accessibilité pour tous, afin de promouvoir l'accueil, la participation et l'autonomie en formation des personnes en situation de handicap. Sa politique s'inscrit dans le cadre de la Loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, dite Loi Handicap.

A ce titre, les salles de formation permettent l'accès, dans des « conditions normales de fonctionnement », à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles les locaux ont été conçus. Les conditions d'accès des personnes handicapées sont les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présentent une « qualité d'usage » équivalente.

Dans ce cadre, nous proposons un ensemble de dispositions en fonction des situations :

- Au moins une semaine avant la formation, envoi des informations nécessaires (besoins spécifiques de la personne et moyens de compensation à mettre en place) aux formateurs concernés
- Les locaux dans lesquels nous réalisons nos formations disposent d'un accès pour personnes à mobilité réduite et d'une signalétique appropriée que l'on retrouve sur le site de la ville de Lille (<https://www.lille.fr/Nos-equipements/Multi-Accueil-Stephane-Hessel-Porte-de-Valenciennes> et <https://www.lille.fr/Nos-equipements/La-Maison-des-Associations-de-Lille>)
- L'environnement de formation est aménagé selon les besoins spécifique identifiés, le cas échéant, un matériel adapté sera mis en place
- Au besoin, le participant en situation de handicap est accompagné aller et retour, sur le lieu du déjeuner
- Les sanitaires sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Nous sommes à l'écoute des retours des participants pour améliorer de façon continue l'expérience de formation de tous nos publics.

Référente handicap

Pour répondre aux enjeux et aux besoins des participants et aux questions des formateurs, une référente handicap a été nommée : Catherine Verbrugge, Conseillère création et formatrice.

Les missions du référent handicap sont les suivantes :

- Accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours
- Informer et sensibiliser les personnels de l'association et de l'établissement accueillant la formation
- Développer un réseau de partenaires sur son territoire
- Connaître et mobiliser les aides à la compensation individuelle
- Assurer une veille sur le handicap
- Construire une politique d'inclusion des personnes handicapées
- Évaluer et capitaliser
- Communiquer et valoriser les résultats

Vous avez des questions ou besoin d'informations complémentaires au sujet de l'accessibilité de nos formations ?

Contactez nous par email à l'adresse contact@littlebigwomen.com ou utilisez le formulaire de contact de notre site Internet.

Dans le cadre des formations intra-entreprise, l'entreprise accueillante est responsable de l'accessibilité des locaux utilisés et s'engage à mettre à disposition les moyens matériels permettant un bon déroulement de la formation, notamment : une salle spécifiquement consacrée à la formation, un paper-board, un écran de projection, ainsi que les moyens de compensation permettant la prise en compte des besoins spécifiques de tous les participants.